

La grille d'AUTODIAGNOSTIQUE liste les critères obligatoires du tableau de classement par niveau d'étoiles, elle aide le propriétaire à déterminer si le meublé peut être classé ainsi que la catégorie de classement à demander lors de la visite de contrôle.

**Remplir jusqu'au nombre d'étoiles souhaités.**

## Critères obligatoires classement 1 étoile

Critères de classement		OUI	NON	Informations complémentaires
<b>Surfaces logement et chambre</b>				
	Surface minimum d'un logement d'une pièce pour 2 personnes : <b>12m<sup>2</sup></b>			Pièce disposant d'un ouvrant sur l'extérieur.
	Surface moyenne minimum des chambres supplémentaires : <b>7m<sup>2</sup></b>			Ne sont comptées comme pièce d'habitation supplémentaires que les pièces d'au moins 7m <sup>2</sup> (uniquement pour 1*,2* et 3*)
	Surface minimum par personnes supplémentaire (en + des 2 premières personnes) par pièce d'habitation : <b>3m<sup>2</sup></b>			Maximum 2 personnes supplémentaires par pièce d'habitation.
<b>Aménagements et Equipements</b>				
6	Prise de courant libre dans chaque pièce d'habitation			Salle(s) d'eau comprise(s)
8	Téléphone (cabine) à proximité immédiate			Maximum 300m
16	Cloisons fixes de séparation entre les pièces d'habitation			
17	Présences d'ouvrant vers l'extérieur dans chaque pièce d'habitation			Les pièces sans ouvrant à l'extérieur ne sont pas prises en compte dans le nombre de pièces.
18	Occultation opaque extérieure (volets, persiennes...) ou intérieure (doubles rideaux...) dans chaque pièce recevant du couchage			
19	Confort acoustique : isolation suffisante conformément aux règles applicables à la date de construction			Conforme au permis de construire et aux règles de construction pour les nouveaux bâtiments
20	Existence d'un système de chauffage			Chauffage présent dans toutes les pièces d'habitation y compris salle(s) d'eau.
24	Etendage ou séchoir à linge			



25	<b>Ustensiles de ménage obligatoires</b> (aspirateur ou équivalent, seau, balai brosse, serpillère ou balai à frange, fer et table à repasser)			
26	Placards ou rangements en nombre suffisants			Penderie équipée de ceintres de qualité ( <b>pas de ceintres en fil de fer</b> )
27	Présence d'une table et assises correspondant à la capacité d'accueil du logement			
28	Le séjour est équipé d'un canapé <b>et</b> d'une table basse			Canapé convertible accepté
30	Respect des dimensions des lits minimum : lit 1 personne 80x190cm, lit 2 personnes 140x190cm			Tolérance pour : - lits superposés (80x190cm) - - canapés-lits convertibles (130x190cm) et lits rabattables uniquement <b>pour les studios</b> <b>NON ADMIS : sommiers métalliques</b>
31	Un oreiller par personne			2 oreillers peuvent être remplacés par 1 traversin que pour classement 1*et 2*
32	Deux couvertures ou une couette/ lit			
33	Matelas protégés par des alaises ou housses amovibles			
34	Eclairage en-tête de lit avec interrupteur indépendant			Chevet ou applique à chaque couchage même pour les couchages dans le salon
<b>Equipements et aménagement des sanitaires</b>				
<b>Equipements sanitaires requis jusqu'à 6 personnes inclus</b>				
37	Salle d'eau privative dans un espace clos et aéré intérieur au logement avec accès indépendant			Dispositif d'aération : fenêtre sur l'extérieur ou ventilation mécanique type VMC
38	Equipement minimum de la salle d'eau : - lavabo avec eau chaude - douche (80x80cm) ou baignoire (160x70cm) dimension standard équipée de pare douche OBLIGATOIRE			Baignoire sabot accepté si équipée d'une douche avec rideau au minimum rideau de douche accepté
39	WC privatif intérieur au logement			Toilettes sèches acceptées
45	Porte-manteau dans la salle de bains			
<b>Equipements sanitaires requis pour plus de 7 personnes inclus</b>				
40	Une deuxième salle d'eau privative			
41	Equipement minimum de la salle d'eau : - lavabo avec eau chaude - douche ou baignoire équipée d'une douche avec pare douche <b>OBLIGATOIRE</b>			Baignoire équipée d'une douche avec rideau acceptée
42	Un deuxième WC privatif intérieur au logement			Toilettes sèches acceptées
45	Porte-manteau dans la salle de bains			
<b>Equipement et aménagement de la cuisine</b>				
50	Evier avec sortie d'eau unique (mélangeur ou mitigeur)			
51	Table de cuisson <b>2 foyers</b> jusqu' 4 pers <b>et 4 foyers</b> pour 5 pers et plus			Plaque à induction ou vitrocéramique 3 foyers accepté
53	Mini Four jusqu'à 4 personnes			

54	Four OBLIGATOIRE pour plus de 5 personnes			
56	Ventilation ou hotte aspirante			
57	<u>Quantité de vaisselle NON DEPARAILLEE en nombre suffisant</u> : verres, assiettes, assiettes à dessert, grandes et petites cuillères, couteaux, fourchettes, bols, tasses à café			Quantité vaisselle <b>X2</b> par rapport à la capacité du logement
58	<u>Minimum de matériel pour la préparation des repas</u> : saladier, plat allant au four, plat, 2 casseroles, poêle, tire-bouchon, ciseaux, couteau à pain, couvercle,essoreuse à salade, plat à tarte, ouvre boîte			Matériel à ajuster en fonction du nombre de personnes dans le logement
59	Autocuiseur ou fait-tout ou cuit vapeur			
60	Cafetière			
64	Réfrigérateur avec compartiment conservateur (freezer)			<b>ATTENTION CAPACITE A VERIFIER</b> : 100 litres pour 2 pers et 10 litres de plus par pers supplémentaire
66	Poubelle FERMEE			
<b>Environnement et extérieurs</b>				
67	Ascenseur pour accéder au 4ème étage			Sauf contrainte locale ou architecturale
69	Parking voiture : emplacement à proximité			
<b>Services aux clients</b>				
86	Mise à disposition de la grille de classement sur demande			
87	Mise à disposition de dépliants et brochures touristiques à jour			<b>OBLIGATOIRE</b> : Documentation présente dans le logement
94	Matériel Bébé (siège et lit) à la demande			<b>OBLIGATOIRE</b> , peut-être prestation payante indiquée dans le contrat
<b>Accessibilité et développement durable</b>				
98	Le logement est-il adapté aux personnes handicapées			EXEMPLES : largeurs de portes adaptées, siège de douche avec barre d'appui...)
106	Mise en œuvre d'une mesure de réduction d'énergie			EXEMPLES : ampoules basses tensions partout, double vitrage, contrôle automatique du chauffage...
108	Mise en œuvre d'une mesure de réduction de consommation d'eau			EXEMPLES : Chasse doubles flux, mousseurs dans les robinets, récupération eau de pluie...
110	Tri Sélectif avec poubelles séparées et affichage des règles de tri et des points de collectes			3 poubelles pour verre, plastiques et carton et ordures ménagères

## Critères obligatoires classement 2 étoiles (en plus des critères 1\*)

Critères de classement		OUI	NON	Informations complémentaires
<b>Surfaces logement et chambre</b>				
	Surface minimum d'un logement d'une pièce pour 2 personnes : <b>14m<sup>2</sup></b>			Pièce disposant d'un ouvrant sur l'extérieur.
	Surface moyenne minimum des chambres supplémentaires : <b>8m<sup>2</sup></b>			Ne sont comptées comme pièce d'habitation supplémentaires que les pièces d'au moins 7m <sup>2</sup> (uniquement pour 1*,2* et 3*)
	Surface minimum par personnes supplémentaire (en + des 2 premières personnes) par pièce d'habitation : <b>3m<sup>2</sup></b>			Maximum 2 personnes supplémentaires par pièce d'habitation.
<b>Aménagements et Equipements</b>				
30	Respect des dimensions des lits minimum : lit 1 personne <b>90x190cm</b> , lit 2 personnes <b>140x190cm</b>			Tolérance pour : - lits superposés (80x190cm) - - canapés-lits convertibles (130x190cm) et lits rabattables uniquement <b>pour les studios</b> <b>NON ADMIS : sommiers métalliques</b>
<b>Equipement et aménagement de la cuisine</b>				
61	Bouilloire électrique			
90	Draps à la demande OBLIGATOIRE			Prestation pouvant être payante dans le contrat de location
91	Linge de toilette à la demande OBLIGATOIRE			Prestation pouvant être payante dans le contrat de location
92	Linge de table à la demande OBLIGATOIRE			Prestation pouvant être payante dans le contrat de location
97	Adaptateur électrique universel à la demande			

## Critères obligatoires classement 3 étoiles (en plus des critères 1\* et 2\*)

Critères de classement		OUI	NON	Informations complémentaires
<b>Surfaces logement et chambre</b>				
	Surface minimum d'un logement d'une pièce pour 2 personnes : <b>18m<sup>2</sup></b>			Pièce disposant d'un ouvrant sur l'extérieur.
	Surface moyenne minimum des chambres supplémentaires : <b>9m<sup>2</sup></b>			Ne sont comptées comme pièce d'habitation supplémentaires que les pièces d'au moins 7m <sup>2</sup> (uniquement pour 1*,2* et 3*)
	Surface minimum par personnes supplémentaire (en + des 2 premières personnes) par pièce d'habitation : <b>3m<sup>2</sup></b>			<b>Maximum 2 personnes supplémentaires par pièce d'habitation.</b>
<b>Aménagements et Equipements</b>				
9	Mise à disposition d'un téléphone dans le logement avec au besoin système de facturation			
11	Télévision couleur avec télécommande			
22	Machine à laver le linge pour les logements de 4 personnes et plus			Peut-être commun à plusieurs appartements L'accès doit être <b>libre et gratuit</b> dans les communs
29	Mobilier coordonné et présentant une harmonie d'ensemble			
31	<b>2</b> oreillers par personne- <b>OBLIGATOIRE</b>			
<b>Equipements et aménagement des sanitaires et salles d'eau</b>				
38	Douche ou baignoire équipée de douche avec <b>Pare douche RIGIDE OBLIGATOIRE</b>			Dimensions standards
44	Prise de courant à proximité du miroir			
48	Espaces de rangements suffisants			En dehors du plan vasque et tablette sous miroir
49	Sèche-cheveux électrique			
<b>Equipement et aménagement de la cuisine</b>				
51	Table de cuisson <b>4 foyers OBLIGATOIRE</b>			Plaque à induction ou vitrocéramique 3 foyers accepté
54	Four			Mini Four pas accepté
55	Four à micro-ondes			
62	Grille-pain			
63	Machine à laver la vaisselle pour logement de 4 pers et plus			
<b>Environnement et extérieurs</b>				
68	Ascenseur pour accéder au 3ème étage			Sauf contrainte locale ou architecturale
70	Parking voiture : emplacement(s)privatifs(s) au logement			
<b>Services aux clients</b>				
95	Service de ménage à la demande			Prestation pouvant être assurée sous forme de service payant
96	Produits d'entretien à la demande ou mis à disposition			Prestation pouvant être assurée sous forme de service payant

## Critères obligatoires classement 4 étoiles (en plus des critères 1\*,2\* et 3\*)

Critère de classement		OUI	NON	Informations complémentaires
<b>Surfaces logement et chambre</b>				
	Surface minimum d'un logement d'une pièce pour 2 personnes : <b>20m<sup>2</sup></b>			Pièce disposant d'un ouvrant sur l'extérieur.
	Surface moyenne minimum des chambres supplémentaires : <b>10m<sup>2</sup></b>			Ne sont comptées comme pièce d'habitation supplémentaires que les pièces d'au moins 7m <sup>2</sup> (uniquement pour 1*,2* et 3*)
	Surface minimum par personnes supplémentaire (en + des 2 premières personnes) par pièce d'habitation : <b>3m<sup>2</sup></b>			Maximum 2 personnes supplémentaires par pièce d'habitation.
<b>Aménagements et Equipements</b>				
10	Accès internet haut débit			
15	Lecteur DVD			
23	Sèche-linge électrique pour logement de 6 pers et plus			Option jusqu'à 5 personnes
32	Couettes OBLIGATOIRE			
35	Dans chambres interrupteur éclairage central près du lit (va et vient)			
36	Dans chambres chevet ou tablettes			Chevet à chaque couchage
<b>Equipements et aménagement des salles d'eau et sanitaires</b>				
38	Douches ou baignoires de dimensions <b>supérieures</b> aux dimensions standards avec pare douche rigide			
43	Dans salle d'eau deux points lumineux dont un sur le lavabo			
46	Miroir en pied dans salle d'eau			
47	Tablette sous miroir ou plan vasque			
<b>Equipement et aménagement de la cuisine</b>				
57	<b>Quantité de vaisselle NON DEPARAILLEE en nombre suffisant :</b> verres, assiettes, assiettes à dessert, grandes et petites cuillères, couteaux, fourchettes, bols, tasses à café, verres à vin, verres apéritifs, flûtes à champagne			Quantité vaisselle <b>X2</b> par rapport à la capacité du logement
63	Lave-vaisselle pour logement de 2 pers et plus			
65	Congélateur ou compartiment congélateur			
<b>Services aux clients</b>				
93	Lits faits à l'arrivée sur demande			Prestation pouvant être assurées sous forme de service payant
94	Matériel pour Bébé (siège et lit)			<b>OBLIGATOIRE</b> : prestation gratuite

## Critères obligatoires classement 5 étoiles (en plus des critères 1\*,2\*,3\* et 4\*)

Critère de classement		OUI	NON	Informations complémentaires
<b>Surfaces logement et chambre</b>				
	Surface minimum d'un logement d'une pièce pour 2 personnes : <b>26m<sup>2</sup></b>			Pièce disposant d'un ouvrant sur l'extérieur et hauteur de plafond de 1,80m
	Surface moyenne minimum des chambres supplémentaires : <b>11m<sup>2</sup></b>			Ne sont comptées comme pièce d'habitation supplémentaires que les pièces d'au moins 7m <sup>2</sup> (uniquement pour 1*,2* et 3*)
	Surface minimum par personnes supplémentaire (en + des 2 premières personnes) par pièce d'habitation : <b>3m<sup>2</sup></b>			<b>Maximum 1 personne supplémentaire par pièce d'habitation.</b>
<b>Aménagements et Equipements</b>				
9	Téléphone sans fil à disposition dans le logement			Possibilité de système de facturation
12	TV écran plat avec télécommande			
13	Possibilité d'accéder à des chaînes internationales ou thématiques			
14	Chaîne Hi-Fi			
21	Climatisation ou système de rafraîchissement d'air			
23	Sèche-linge électrique pour logement de 2 personnes et plus			
30	Respect des dimensions des lits minimum : lit 1 personne <b>90x200cm</b> lit 2 personnes <b>160x200cm</b>			Tolérance pour : lits superposés (80x190cm) lits rabattables uniquement <b>pour les studios</b> <b>NON ADMIS : sommiers métalliques</b>
39	WC indépendant de la salle d'eau			
40	Une 2ème salle de bains à partir de 5 personnes			
42	Un 2ème WC indépendant à partir de 5 personnes			
<b>Equipements de loisirs, sports attachés au logement</b>				
75	Un équipement de loisir, détente ou sport dédié au logement			Ex : sauna, jacuzzi, tennis.....
<b>Services aux clients</b>				
89	Accueil personnalisé sur place			
90	Draps inclus			
91	Linge de toilette inclus			
92	Linge de table inclus			
93	Lits faits à l'arrivée			